



Edito

L'été fut chaud.

Pour la troisième année consécutive, le bassin versant de la Scarpe amont a été placé en alerte sécheresse.

On se croyait à l'abri mais les pénuries d'eau commencent à faire partie de notre quotidien.

Nous sommes pourtant chanceux : contrairement à d'autres territoires, notre nappe phréatique n'est pas encore surexploitée. Elle pourrait rapidement le devenir avec un développement anarchique des prélèvements.

Il est donc urgent de définir ensemble des règles de partage de la ressource, tant que ce sujet n'est pas conflictuel. L'exemple des autres territoires montre qu'une fois le volume disponible dépassé, lorsqu'il faut négocier à la baisse les volumes prélevables, les débats deviennent houleux.

Thierry SPAS,
Président de la Commission
Locale de l'Eau du SAGE
Scarpe amont

LA STRATÉGIE DU SAGE

Une feuille de route



La « stratégie du SAGE » permet de formaliser les priorités définies par la commission locale de l'eau pour infléchir la politique de l'eau et atteindre les objectifs du SAGE. Elle constitue la feuille de route pour l'écriture du plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) et du règlement.

Document-clé, elle fixe l'ambition du futur SAGE pour chaque enjeu. Il est donc fondamental que son élaboration rassemble un maximum d'acteurs dans une large concertation.

Dernière ligne droite

Le projet de stratégie sera présenté en CLE début 2020. Il reste donc 4 mois de travail et quelques étapes importantes :

- **2 octobre : présentation des scénarios alternatifs**

Ce document regroupe :

- les orientations qui font consensus au sein des commissions thématiques du SAGE ;
- les alternatives proposées pour les orientations ne faisant pas consensus.

Cette réunion est ouverte à tous, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'animatrice du SAGE.

- **5 novembre : 2 ateliers de travail sur la stratégie**
- **Janvier 2020 : approbation en CLE**

Et après ?

Une fois la stratégie validée, il restera 2 ans pour finir les études nécessaires et la décliner en mesures concrètes.

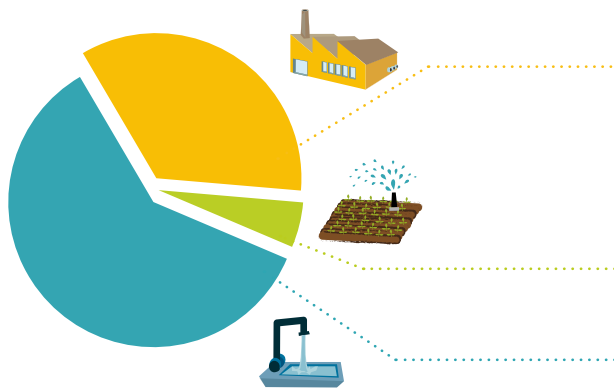
LE DOSSIER

LA RESSOURCE EN EAU – PRÉCIEUSE ET RARE

Plus de doute, le partage de la ressource en eau va devenir un enjeu fort du SAGE.

Une ressource à partager

Les usagers du territoire prélèvent 16 millions de m³ chaque année



* Données 2016

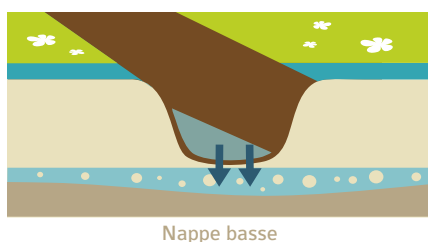
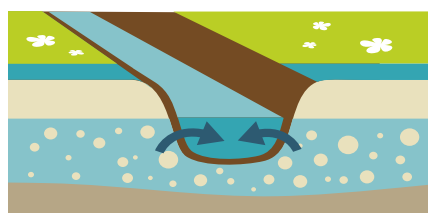
Les prélèvements industriels, un peu plus de 5 millions de m³, s'effectuent majoritairement dans la Scarpe canalisée.

L'irrigation ne représente que 4% des prélèvements annuels, mais environ 15% des prélèvements dans les nappes en période estivale, quand elles sont au plus bas. Le nombre de forages agricoles a nettement augmenté ces dernières années ce qui devrait mener à une augmentation des volumes prélevés.

L'alimentation en eau potable des 150 000 habitants du territoire représente près de 11 millions de m³. Une eau prélevée en totalité dans la nappe phréatique.

Les rivières sont alimentées par les nappes phréatiques

97% du débit de la Scarpe rivière est assuré par la nappe phréatique. Si le niveau des nappes baisse, le débit des cours d'eau risque de baisser également. On constate déjà une aggravation des assecs sur les têtes de bassin.



Lorsque la nappe est haute, elle alimente le cours d'eau. Lorsqu'elle est basse, c'est l'inverse.

Les territoires voisins ont besoin de notre eau

Tous les territoires n'ont pas la chance d'avoir une ressource abondante et disponible. Lille, par exemple, est alimentée par plusieurs champs captants, dont celui de l'Escrebieux, situé à l'aval de notre territoire.

Plus surprenant encore, les industries dunkerquoises ont besoin de l'eau du canal Dunkerque-Valenciennes, lui-même alimenté en partie par... la Scarpe amont !



Grâce au réseau de canaux, la Scarpe alimente les industries dunkerquoises.

Une même nappe pour 3 SAGE

Les SAGE Sensée, Scarpe amont et Scarpe aval couvrent une même nappe phréatique. Ils doivent donc en partager la ressource. Nos voisins s'inquiètent eux aussi de sa disponibilité sur le long terme. Le SAGE de la Sensée, en cours d'enquête publique, vient d'édicter une règle visant à limiter les prélèvements destinés à l'eau potable.



© CUA - réservoir de Méaulens.

+2°C

Température de l'air



+1,6°C

Température de l'eau



+40 cm

Niveau de la mer



-5 à -10%

Pluviomètre



-25 à -45%

Débit des rivières



-6 à -46%

Recharge des nappes



Impacts du changement climatique sur le bassin Artois Picardie, d'après l'étude «Explore 2070».

Changement climatique : tous concernés

Les prévisions

L'étude nationale «explore 2070» prévoit une baisse de recharge des nappes de 6 à 46%.

Quelles conséquences ?

- Des étés chauds et secs, c'est plus d'arrosage et d'irrigation, et un risque significatif de ne pas satisfaire tous les usages ;

- Moins d'eau dans les rivières en été, c'est moins de dilution des pollutions, donc une dégradation de la qualité des cours d'eau ;
- Plus de pluie en hiver, c'est plus de risques d'inondations ;
- Plus d'événements extrêmes (orages violents...) c'est plus d'érosion et de coulées de boue. Et en cascade : une perte de sol, des transferts de matières en suspension et de polluants vers les cours d'eau...



Les températures moyennes à Lille ont déjà augmenté de 1°C entre 1955 et 2009 (Source : Observatoire Climat Nord - Pas-de-Calais)

Quelles solutions s'offrent à nous ?

• Éviter le gaspillage

Chaque acteur, à son niveau, est incité à limiter ses consommations en eau : lutter contre les fuites dans les réseaux d'eau potable, récupérer l'eau de pluie,

améliorer les process industriels, optimiser l'irrigation...

• Restreindre les prélèvements

En cas de risque, les préfets peuvent prendre des arrêtés pour limiter certains usages afin de garantir ceux qui sont

prioritaires. C'est ce qu'ils ont fait dès le mois d'avril, considérant la faible recharge hivernale des nappes. Révisés en juillet, ces arrêtés ont placé notre territoire en alerte renforcée dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise
Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau.	Limitation des prélèvements industriels et agricoles, mesures d'interdiction de remplissage de plans d'eau et de certains usages, comme le lavage de voitures... sur tout le département ou de manière plus locale.	Réduction renforcée des prélèvements industriels et agricoles, forte limitation des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures... jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements.	Arrêt des prélèvements non prioritaires, y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité).

Les 4 seuils de restrictions sécheresse



© CEN - Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas de Calais, F. Fourmy

• Définir les volumes prélevables

En se basant sur les volumes disponibles, les besoins des milieux et ceux des acteurs, il est possible de fixer un volume maximum prélevable, ainsi que sa répartition entre les acteurs. C'est une obligation dans les secteurs où la nappe est déjà surexploitée, appelés « Zones de Répartition des Eaux ». Cela peut être décidé par arrêté préfectoral ou prévu dans le règlement du SAGE.

En l'absence d'étude sur les volumes disponibles, certaines CLE ont choisi de fixer des volumes provisoires à réviser par la suite (SAGE Charente, Sèvre niortaise, Clain...).

• Faire des retenues ?

L'idée de stocker l'eau lorsqu'elle est abondante, en hiver, pour l'utiliser en été est souvent évoquée. Cela semble logique et pragmatique. Les régions Nouvelle Aquitaine et Centre se sont lancées depuis longtemps dans la construction de

ces retenues. Les retours d'expérience montrent que ce n'est pas si simple. Ces projets coûtent cher et bénéficient à un petit nombre d'usagers. Ils induisent la plupart du temps une dégradation des milieux (destruction de zones humides...). Enfin, ils sont souvent conflictuels, avec une opposition entre acteurs associatifs et agricoles. Il est donc essentiel de bien mesurer tous les enjeux avant de se lancer dans de tels projets.

• Recharger les nappes phréatiques

Nous avons sous les pieds un réservoir immense, qui ne nécessite aucun entretien (pas de digues à réparer, pas de curages à planifier), qui n'empiète pas sur les milieux humides, qui stocke une eau propre et fraîche, qui assure naturellement un soutien d'étiage... Les nappes phréatiques offrent gratuitement une multitude de services dont nous tirons profit.

Améliorer la recharge des nappes, c'est

augmenter les volumes disponibles pour les différents usages.

En zone agricole, les haies, talus et zones tampon vont ralentir les écoulements et améliorer l'infiltration. Les pratiques culturales peuvent jouer sur la porosité du sol et sa capacité à infiltrer l'eau.

En bord de cours d'eau, des zones d'expansion de crue et zones humides vont permettre de réinfiltrer une partie du trop-plein des cours d'eau.

En zone urbaine, on privilégiera l'infiltration des eaux de pluie via des noues ou des bassins tampon par exemple. La gestion alternative des eaux pluviales urbaines a de nombreux atouts. Elle recharge les nappes ; elle limite la saturation des réseaux en cas d'orage violent ; elle ramène de la nature en ville et crée ainsi des îlots de fraîcheur. Elle permet surtout de faire des économies : le Douaisis économise ainsi chaque année 1 million d'euros sur les coûts de fonctionnement du service pluvial.



Les systèmes d'infiltration des eaux pluviales urbaines permettent de ramener de la nature en ville et de créer des îlots de fraîcheur.

LES PEINTRES DE L'ÉCOLE D'ARRAS SUR LES BORDS DE SCARPE



© Camille Corot, 1871 – 1872, Saint Nicolas-lez-Arras, saules au bord de la Scarpe

Camille Corot est un artiste français connu pour sa peinture en plein air et son rôle influent dans le développement de l'impressionnisme.

C'est grâce à Constant Dutilleux, peintre et imprimeur arrageois, qu'il fera connaissance avec la ville d'Arras où il reviendra durant plus de vingt ans. Ces séjours teinteront son œuvre de plus de cent cinquante dessins et peintures retraçant nos paysages.

Les passages de Camille Corot amèneront une véritable effervescence chez les artistes arrageois, donnant naissance à l'école d'Arras et reconnaissant ainsi la ville comme l'un des pôles de la vie artistique française.

De nombreux peintres de l'école d'Arras, parmi lesquels Charles Desavary et Constant Dutilleux, ont réalisé des tableaux de la Scarpe. On peut notamment voir le tableau de

Constant Dutilleux, *Bord de Scarpe, effet du matin* (1860) au musée des Beaux-Arts d'Arras.

Le tableau ci-dessus a été peint depuis les bords de Scarpe, à proximité de l'emplacement actuel de Cité Nature. On aperçoit l'église de Saint-Nicolas entre les saules.

REGARD SUR...

LE PLAN COMMUNAL D'ÉVALUATION DES RISQUES RUISSELLEMENT



Les axes de ruissellement sont identifiés sur une carte.



© Adobe stock

Les communes des Campagnes de l'Artois disposent désormais d'un guide pratique pour faire face aux coulées de boue : le plan communal d'évaluation des risques ruissellement (PCERR). Ce document constitue une trame vierge à compléter. Zoom sur ce document opérationnel qui pense à tout.

Identifier les risques et enjeux

La première partie du document recense les axes de ruissellement pouvant générer des coulées de boue. Sur ces secteurs, des actions préventives devront être menées afin de ralentir les écoulements et favoriser l'infiltration. Ce travail peut être fait **sous forme de cartes et de photos**.

Y sont également recensés les établissements et habitations sensibles et personnes nécessitant une attention particulière.

Être alerté avant l'orage

Les élus sont invités à s'abonner aux services **APIC** (avertissement des pluies intenses à l'échelle des communes) et **VIGICRUES FLASH**. **Cette inscription est gratuite**. Elle leur permet d'être alertés lorsqu'un événement intense (pluie ou crue) est attendu sur leur commune. Ils peuvent alors prendre des mesures adaptées à la situation. Il est possible de recevoir l'alerte APIC sur 10 communes alentour.

Contrôler les réseaux d'évacuation

Lorsque l'orage arrive, il est important que tous les systèmes d'évacuation des eaux fonctionnent de manière optimale. Cela

permet de limiter les dégâts. Pour garantir **un contrôle et un entretien régulier des fossés, des noues et du réseau pluvial**, le PCERR propose de recenser les réseaux existants et les contrôles à effectuer. Un tableau de suivi des interventions sera ensuite renseigné pour chaque réseau.

Échanger avec les agriculteurs du bassin versant

Les cultures implantées et leur répartition sur le bassin versant influencent les volumes d'eau ruisselés. En particulier, les cultures de printemps (pommes de terre, pois...) sont très dommageables car elles laissent le sol nu au moment des orages de juin. L'idéal serait donc de mettre en place **des assolements concertés** entre tous les agriculteurs du bassin versant pour éviter de les concentrer au même endroit. A minima, le PCERR peut recenser chaque année les exploitants du bassin versant et les cultures prévues sur les parcelles situées en secteur sensible. Il est donc recommandé d'organiser **une réunion annuelle** avec les exploitants du bassin versant pour réfléchir aux assolements et aux mesures ponctuelles à mettre en place.

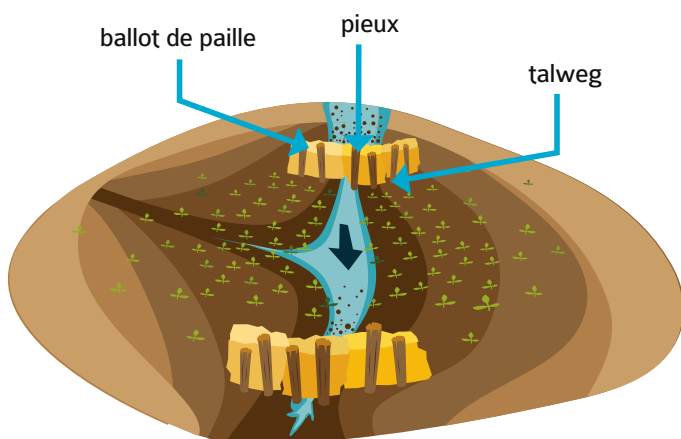
Prévoir l'installation d'ouvrages provisoires de lutte contre l'érosion

Sur les axes très sensibles, il est conseillé de positionner **des diguettes provisoires**, faites de ballots de paille et maintenues par des pieux. Le PCERR recense les parcelles concernées ainsi que les personnes susceptibles de fournir ballots et pieux, avec leurs coordonnées. Des fiches accords



© Adobe stock

doivent être signées entre la commune et les exploitants. En cas de refus constaté, l'agriculteur concerné peut être désigné responsable des dommages occasionnés.



Des diguettes provisoires permettent de ralentir les écoulements et piéger une partie des sédiments.

Prévoir les dispositifs anti-inondation

Afin de protéger au mieux les établissements et habitations sensibles, la commune et/ou les habitants peuvent se doter du matériel nécessaire tel que des batardeaux ou sacs de sable. Le PCERR recense le matériel à disposition et le(s) lieu(x) de stockage.

Informier la population en amont

Le guide élaboré par les Campagnes de l'Artois contient une proposition de document d'alerte à transmettre à la population. Il comprend les mesures préventives et les mesures d'alerte à mettre en œuvre.

Réagir en cas d'alerte

Une série de fiches mission détaillent le rôle de chacun une fois l'alerte lancée.

On s'y met quand ?

Dès maintenant ! Pour être prêt au printemps prochain et parce que les assolements (la répartition des cultures) se décident très tôt dans la saison.



Informations & contact

Delphine LEFEBVRE et Jordan MACQUET
 environnement@campagnesartois.fr
 03 21 220 200

ACHICOURT
ACQ
AGNEZ-LES-DUISANS
AGNIERES
AGNY
ANZIN-SAINT-AUBIN
ARRAS
ATHIES
AUBIGNY-EN-ARTOIS
AVESNES-LE-COMTE
BAILLEULMONT
BAILLEULVAL
BARLY
BASSEUX
BAVINCOURT
BEAUMETZ-LES-LOGES
BEAURAINS
BERLES AU BOIS
BERLES MONCHEL
BERNEVILLE
BIACHE-SAINT-VAAST
BLAIRVILLE
BREBIERES
CAMBLAIN-L'ABBE
CAMBLIGNEUL
CANTIN
CAPELLE-FERMONT
CORBEHEM
COURCHELLETES
CUINCY
DAINVILLE
DUISANS
ECURIE
ETRUN
FAMPOUX
FERIN
FEUCHY
FOSSEUX
FREVIN-CAPELLE
GIVENCHY-LE-NOBLE
GOEULZIN
GOUVES
GOUY-EN-ARTOIS
GOUY-SOUS-BELLONNE
HABARCO
HAUTE-AVESNES
HAUTEVILLE
HERMAVILLE
IZEL-LES-HAMEAUX
LA CAUCHIE
LAMBRES-LES-DOUAI
LATTRE-SAINT-QUENTIN
MANIN
MAROEUIL
MINGOVAL
MONCHIET
MONCHY-AU-BOIS
MONT-SAINT-ELOI
MONTENESCOURT
NEUVILLE-SAINT-VAAST
NOYELLE-VION
NOYELLES-SOUS-BELLONNE
NOYELLETTES
PENIN
PLOUVAIN
RANSART
RIVIERE
ROCLINCOURT
ROEUX
SAINT-LAURENT-BLANGY
SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS
SAINTE-CATHERINE
SAVY-BERLETTE
SIMENCOURT
SOMBRIN
THELUS
TILLOY-LES-HERMAVILLE
TILLOY-LES-MOFFLAINES
TINCQUES
VILLERS-BRULIN
VILLERS-CHATEL
VILLERS-SIR-SIMON
VITRY-EN-ARTOIS
WAILLY
WANQUETIN
WARLUS

ACTUALITÉS

DES TRAVAUX SUR LA SCARPE

La Communauté urbaine d'Arras et la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ont travaillé conjointement à l'élaboration d'un programme d'entretien et de restauration de la Scarpe rivière et de ses affluents.

Les travaux ont démarré fin 2018 pour une durée de 2 ans. Les principales opérations réalisées pour l'instant sont l'installation d'abreuvoirs et clôtures pour éviter le piétinement des berges par le bétail,

l'élagage des arbres en bord de cours d'eau, le retrait des embâcles impactantes, la suppression des protections de berges inadaptées. Des plantations sont prévues cet automne le long des cours d'eau.

Des travaux plus conséquents sont à venir, notamment l'ouverture de certains barrages qui font obstacle à la circulation des poissons et des sédiments.



En limitant l'accès du bétail à un seul point du cours d'eau, les abreuvoirs protègent les berges du piétinement. © CUA

LES CITOYENS DONNENT LEUR AVIS

Un panel citoyen vient de voir le jour. Constitué de volontaires et de personnes tirées au sort, ce groupe d'une vingtaine de

personnes aura pour mission de rendre un avis citoyen sur la stratégie du SAGE. Le groupe aura 3 après-midis de travail

pour prendre connaissance du dossier et rendra son avis en janvier.



Pour toute question sur le SAGE ou la gestion de l'eau
Contactez l'animatrice du SAGE à la Communauté Urbaine d'Arras
Grimonie BERNARDEAU : g.bernardeau@cu-arras.org - Tél. 03.21.21.01.57
Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie